

**Compte rendu  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 06 septembre 2016  
à 20 heures**

Président : Gérard DELILLE

Présents : Daniel BOCK, Marlène BONFANTI, Dominique BRIET, Jean-Pierre BRION, Gérard CAMUS, Sandrine COTTRET, Patricia DEVILLEZ, Philippe FROGER, Ludovic GATOUILLAT, Michèle MINIER, Stéphane RACOT, Emilie SNEGOUROUSKI, Christiane TAPIN, André TRUFFAUT, Florence WEIDMAN,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:

Madame Nadine CHAMYK ayant donné pouvoir à Madame Christiane TAPIN  
Madame Christine GABUET ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard CAMUS  
Monsieur Dominique VALASKA, ayant donné pouvoir à Monsieur Stéphane RACOT

Nombre de conseillers :	En exercice	19
	Présents	16
	Votants	19

Le procès-verbal de la séance du 06 septembre 2016 est approuvé.

Madame Emilie SNEGOUROUSKI est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- \* LOGEMENT COMMUNAL 1 rue des Chambraux
- \* VEHICULES A REMPLACER, A REPARER
- \* SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne)
- \* ASSAINISSEMENT Avenant au marché
- \* ARS (Agence Régionale de Santé) eau potable
- \* POINT SUR LES TRAVAUX
- \* COMMUNICATIONS DU MAIRE
- \* QUESTIONS DIVERSES.

1°) LOGEMENT COMMUNAL 1 rue des Chambraux

Monsieur le Maire liste les travaux de réparations (intérieurs et extérieurs) effectués dans le logement vacant depuis le 18 juillet 2016. Il communique le coût (1 686.20 € TTC) de ces réparations ainsi que les montants des frais liés à la dernière location (frais d'huissier, remplissage de la cuve à gaz conformément à l'état des lieux d'entrée, etc.)

Il est également décidé de remplacer les huisseries. De ce fait, des devis ont été demandés à six entreprises. Monsieur le Maire présente ces offres. Deux devis sont retenus pour une étude par la commission des bâtiments afin de connaître et de comparer les caractéristiques techniques.

2°) VEHICULES A REMPLACER, A REPARER

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le véhicule, fourgonnette C 15 mis en circulation en novembre 1994 est hors d'usage. Il propose aux conseillers, l'achat d'un véhicule d'occasion CITROEN berlingo, 20 L1 HDi 75 Confort, blanc, 52 000 km garantie un an d'un montant de 9895.76 euros T.T.C.

Le Conseil Municipal

\* après avoir pris connaissance des conditions d'achat

\* après en avoir délibéré

DECIDE

\* l'achat de ce véhicule CITROEN.

\* l'inscription de la dépense en section d'investissement :

\* le transfert de crédits suivants au budget communal 2016 :

Chapitre 21 immobilisations corporelles

- article 2138, autres constructions : - 10 000 euros

- article 21571 matériel roulant : + 10 000 euros

Il sera demandé l'équipement de bandes réfléchissantes et d'un attelage sur ce véhicule.

Monsieur le Maire souligne également que des réparations conséquentes, 4728 euros, ont été effectuées sur le tracteur LANDINI mis en circulation en novembre 1993.

3°) SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne)

- Forfait maintenance éclairage public, choix du nombre de passage.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'organisation financière de la maintenance préventive du réseau d'éclairage public permet de donner aux communes le coût forfaitaire annuel par point lumineux de cette prestation proposée par le SDEY.

Les communes ont la possibilité de choisir entre 1, 3, 6 ou 11 visites annuelles.

Le montant forfaitaire annuel par point lumineux proposé tient compte de la part apportée par le SDEY de 20% du montant TTC.

Il est proposé pour la commune de 1872 habitants, 228 points lumineux.

- Coût annuel par point lumineux pour 1 visite (hors fourniture) :

2€ soit Coût annuel global : 456 €.

- Coût annuel par point lumineux pour 3 visites :

14 € soit Coût annuel global : 3.192 €.

- Coût annuel par point lumineux pour 6 visites :

18 € soit Coût annuel global : 4.104 €.

- Coût annuel par point lumineux pour 11 visites :

25 € soit Coût annuel global : 5.700 €.

Au vu des propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de :

- retenir l'option de 6 visites annuelles pour un montant de 4104 €.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce transfert
- dit que si le nombre de points lumineux ne varie pas au cours de l'année, cette délibération perdurera jusqu'à révision des prix du SDEY ou modification du nombre de points lumineux.

- Eclairage public – convention avec le SDEY

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que le SDEY a réglé le 21 juillet 2016 une facture de maintenance curative pour la période d'avril à juin 2015 pour le compte de la commune. Le montant TTC étant de 393.64 euros, la commune prend en charge 80% de celle-ci, à savoir 314.91 euros. Une convention financière doit être signée et le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec le SDEY.

VU le transfert de compétence de la maintenance de l'Eclairage public de la commune vers le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) ;

VU les dépenses engagées par le SDEY pour entretenir le réseau ;

VU le règlement financier du SDEY qui prévoit que la commune participe à 80% du TTC.

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions financières avec le SDEY et tous documents relatifs aux opérations d'éclairage public et à engager des dépenses pour la maintenance de l'éclairage public.

- Groupement d'achat d'électricité et de gaz bourguignon

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la création de la nouvelle Région Bourgogne Franche-Comté nous amène à redéfinir le périmètre du groupement de commande.

Les huit Syndicats Départementaux d'Energies de Bourgogne Franche-Comté ont donc décidé de créer un nouveau groupement de commandes d'achat d'énergies, ouvert à toutes les personnes morales de droit public et de droit privé dont le siège est situé dans la Région Bourgogne Franche-Comté.

L'acte constitutif de ce nouveau groupement a été adopté. La SDEY reste gestionnaire, pour le département de l'Yonne, de la relation avec les différents membres bénéficiaires pour l'aide à la décision, et le cas échéant la collecte des données relatives à nos contrats d'électricité/gaz.

Afin de continuer à bénéficier des services que nous apporte le groupement bourguignon pour la fourniture d'énergie, la commune est invitée à adhérer au nouveau groupement.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette adhésion et autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte ce rapportant à ce dossier.

#### 4°) ASSAINISSEMENT

##### - Avenant au marché

Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise ETPB, titulaire du marché.

Après la réalisation d'une inspection télévisée des tronçons à réparer, il s'avère que les désordres détectés en 2013 se sont aggravés, en particulier dans la rue des Etangs.

Une casse a aussi été détectée rue de Chaumois.

Le coût des travaux supplémentaires a été chiffré à 27 513 €HT pour un cout initial de 25 073€HT.

Il a été décidé de réaliser les travaux urgents pour le montant du marché + un avenant.

Soit une plus-value totale hors taxes de 4 252.80 €HT.

Monsieur le Maire réunira la commission d'appel d'offres à ce sujet

#### 5°) A.R.S. (Agence Régionale de Santé) eau potable

Monsieur le Maire donne lecture de la correspondance de l'A.R.S. Suite au contrôle sanitaire des eaux d'alimentation effectué le 10 août dernier, les analyses ont montré un nouveau dépassement de la teneur en ESA Méta-zachlore à 0.1 µg/litre et de la teneur en OXA Méta-zachlore également supérieure à 0.1 µg/litre. La valeur maximale admissible de ces deux molécules est fixée à 240 µg/litre. Il est demandé d'informer la population afin que les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois ne consomment pas l'eau distribuée émanant de la station de Saint Georges sur Baulche.

Il donne ensuite lecture de la correspondance de l'A.S.E.C. (Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Charbuy) qui nous informe avoir alerté monsieur le Préfet à ce sujet pour que des mesures soient prises de nature à réduire ces pollutions.

Monsieur le Maire rappelle ensuite le projet d'arrêté Préfectoral concernant la dissolution du syndicat des eaux. Les conseils municipaux de Charbuy et Fleury ont adressé leur avis défavorable à ce projet en Préfecture. La Communauté de l'Auxerrois ainsi que la commune d'Escamps en ont fait de même car la compétence « eau » pour le syndicat des eaux de Charbuy- Fleury et pour la commune d'Escamps est exercée par la Communauté de l'Auxerrois.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture de la correspondance qu'il a adressée à monsieur le Préfet, correspondance qui rappelle les justificatifs de notre avis défavorable et qui souligne la conformité des différents avis.

#### 6°) POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur le Maire fait part des différents travaux et achats réalisés depuis la dernière réunion, en cours de réalisation ou à venir :

Restaurant scolaire - réfection complète du sol du local machine à laver la vaisselle –

- remise en peinture du réfectoire des enfants de l'école maternelle (petite section)

- achat d'une étuve

Ecole maternelle - piste cyclable remise en peinture + autres réparations

Ecole élémentaire - prises informatiques

Pôle jeunesse - installation d'un projecteur entre le pôle et le parking (reste un lampadaire à remplacer par un projecteur à composant électronique LED)

- installation d'une horloge hebdomadaire

L'installation de prises informatiques à la maternelle dans la salle d'évolution n'a pas été réalisée en raison de la nécessité d'un tableau répartiteur. De ce fait le coût de l'installation est beaucoup plus élevé. L'étude est à revoir.

## 7°) COMMUNICATIONS DU MAIRE

### Litige Arbres situés sur une parcelle communale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un litige entre la commune et des administrés concernant des arbres situés sur le terrain communal jouxtant leur propriété.

Il donne lecture de la correspondance qu'il a adressée à la compagnie d'assurance des riverains. Il y précise que la commune a déjà coupé des arbres qui débordaient sur la parcelle des intéressés mais que les deux arbres restants ne présentent pas de gêne.

### Sécurisation des écoles

Les écoles nous ont fait part des circulaires reçues de l'inspection académique pour cette rentrée.

Monsieur le Maire précise que nous n'avons pas reçu de circulaire nouvelle à ce sujet. Il site une commune qui a engagé des travaux car celle-ci a été choisie comme site pilote.

Une réflexion devra être engagée pour répondre aux demandes des directeurs d'école. La pose d'un grillage épais d'une hauteur supérieure à l'existant est à nouveau évoquée pour entourer la cour de l'école maternelle. Un système d'ouverture et fermeture automatique pour la cour de l'école élémentaire est à étudier.

### Assainissement au hameau des Courlis

La parcelle acquise par la commune ne convient pas pour l'implantation d'une station. Des propriétaires doivent être contactés pour obtenir des autorisations de passage de conduite.

L'élaboration de l'avant-projet est en cours de réalisation.

### Assainissement au hameau de Ponceau

5 offres ont été reçues suite à la consultation qui a été lancée. Le rapport d'analyse est en cours d'élaboration.

## 8°) QUESTIONS DIVERSES.

### Emilie SNEGOUROUSKI

Fait part d'un problème de surveillance concernant l'école maternelle. La directrice souligne le fait que le matin, une seule ATSEM est présente car l'autre ATSEM doit assurer le ramassage scolaire.

Signale que le car de ramassage scolaire est trop grand pour circuler sur les routes et dans le hameau de Ponceau.

Informe que la signalétique pour le pôle jeunesse a été reçue et qu'elle a pris contact avec les agents techniques pour la pose. La grandeur de certaines affiches est à revoir et un complément de signalétique est à lister.

Monsieur le Maire souligne qu'il a été interpellé pour qu'une information sur la présence des commerces Charbuysiens soit visible de la RD 89.

### Dominique BRIET

Rappelle :

- la parution du dernier Commun' Actions.
  - la date du dimanche 02 octobre pour l'exposition peinture et art floral « Reg'Arts » dans la halle aux sports.
- Elle précise que les kakémonos sont commandés.

### Jean-Pierre BRION

Signale qu'un administré est intéressé pour l'achat du dernier lot de la zone artisanale. Une promesse de vente va être signée et les travaux d'aménagement vont être effectués.

Souligne que des élèves transportés par le car de ramassage scolaire desservant le collège de Saint Georges n'ont pas de places assises. Monsieur le Maire verra ce problème avec la personne en charge des transports à la Communauté de l'Auxerrois.

Fait part d'une demande émanant de monsieur CHATELET Sébastien, agriculteur qui reprend la culture des terres exploitées par monsieur TULOUP Robert. Celui-ci souhaite pouvoir cultiver deux chemins communaux, l'un au lieu-dit les Chaumes de Charbuy et l'autre au lieu-dit Les coupes de Fleury d'une superficie respective de 0.1277 et 0.1274 hectares.

Le Conseil Municipal est favorable à cette location.

Monsieur BRION souligne que d'autres demandes seront également à étudier.

Demande que l'abri bus rue des prés verts soit déplacé de l'autre côté de la voie communale. L'installation dans la rue des Mésanges n'est pas possible étant donné que la voirie de ce lotissement n'est pas encore propriété communale. A ce sujet Monsieur le Maire précise que le lotisseur doit revoir la conformité des écoulements avant cette rétrocession.

### **Marlène BONFANTI**

Demande, en raison de la course duathlon du 18 septembre, si les travaux programmés pour la réfection de la route des étangs peuvent être repoussés.

### **Monsieur le Maire**

Donne lecture de la correspondance de Madame Nadine CHAMYK, présidente du comité de jumelage qui remercie la municipalité de Charbuy pour son soutien financier, matériel et humain lors du mini-séjour en tentes des 2 comités de jumelage. Ce séjour a été une réussite.

### **Patricia DEVILLEZ**

Souligne que l'intervention d'une entreprise a été sollicitée pour la réparation d'un des volets d'un logement, Place du Colonel Bonnerue.

Rappelle l'exposition du 02 octobre, manifestation municipale. Elle demande aux conseillers la participation pour l'organisation de cette manifestation. L'installation est prévue le samedi à partir de 14 heures. Divers conseillers proposent leur aide.

Demande quand les travaux au cimetière vont reprendre.

Monsieur le Maire donne la date du lundi 12 septembre.

### **Daniel BOCK**

Fait part de ces dernières interventions, en sa qualité de délégué à la sécurité.

2 gros fauteuils handicapés trouvés chemin de Beaurepaire avaient été vidés d'une voiture volée retrouvée dans une autre commune.

Souligne que le café « le relais de Charbuy » fonctionne très bien mais il faut maintenant trouver une solution au problème de stationnement

Souligne qu'il a demandé l'intervention de la gendarmerie en raison de manifestations bruyantes autour de l'étang communal.

Demande si la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif peut être inversé. Il semble maintenant que les containers jaunes soient remplis plus vite que les containers bordeaux

Remarque que peu d'enfants empruntent le car de ramassage scolaire des écoles de Charbuy.

Souligne une recrudescence des vols actuellement et le manque de bénévoles pour la participation citoyenne.

Aucune inscription dans ce sens sur les hameaux de Ponceau et Vieux Champs

Informe que l'accident qui s'est produit sur la RD 89 est un accident frontal entre deux véhicules.

### **Stéphane RACOT**

Rappelle que la commission bâtiment a étudié avant les vacances d'été les croquis proposés par l'architecte pour la réhabilitation du foyer. La commission souhaite que le garage soit démoli, que la scène soit agrandie. Une date doit être définie pour rencontrer l'architecte et lui faire part des différentes remarques de la commission.

Signale que la route du Marais est en très mauvais état.

### Ludovic GATOUILLAT

Rencontre le 21 septembre à 20 heures un représentant d'une entreprise, fournisseur de radars pédagogiques.  
Fait la même remarque que monsieur Daniel BOCK concernant le planning de ramassage des déchets.

### Marlène BONFANTI

Rapporte que l'association « Charbuy Loisirs » comptabilise 32 stands pour la foire d'automne de ce week-end.  
Précise que le 18 septembre, en raison du duathlon la circulation sera interdite entre Perrigny et Charbuy.

Souhaite :

- une étude pour un renforcement en puissance électrique au compteur du club house du tennis mais également au tableau électrique extérieur de la halle aux sports.
- un devis pour la réfection des bâches des stands communaux

Demande si un miroir peut être installé à la sortie du chemin de Bois de Bât.

### André TRUFFAUT

Souhaite que les détritiques déposés au bout de la rue des sablons soient retirés.

Souligne que le gazon semé au terrain de football n'a pas levé. Seules les mauvaises herbes ont poussé.

A reçu 6 propositions d'organismes pour l'offre « la mutuelle communale ».

### Christiane TAPIN

Informe que les N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires) ont été reconduites avec des activités retirées au bénéfice des activités « poterie, rigologie et arts plastiques ». Les effectifs sont sensiblement les mêmes.  
Monsieur Daniel BOCK interviendra pour des séances liées à la sécurité ainsi qu'une équipe de la Communauté de l'Auxerrois pour le tri sélectif.

Précise que l'aide de l'Etat est maintenue pour 90 euros par enfant.

Informe que le centre aéré a vu ses effectifs augmenter cet été et qu'un partenariat a été conclu avec les centres d'Appoigny et de Saint Georges pour les sorties.

### Florence WEIDMAN

Demande la remise en peinture des passages piétons de la grande rue et si une deuxième poubelle peut-être mise en place à l'étang communal.

### Sandrine COTTRET

Signale un mauvais fonctionnement d'une lampe d'éclairage public rue des Vignes Blanches ainsi que des mauvaises odeurs issues des canalisations dans son secteur.

Monsieur le Maire communique les dates des prochaines réunions :

11 octobre, 15 novembre, 13 décembre.

La date des vœux de la municipalité est fixée au vendredi 06 janvier 2017.

La séance est levée à 22 heures 45.

Monsieur le Maire

